



LYON, LE - 7 NOV. 2008
NOS RÉF. CG – Dossier 2008-236
CONTACT Maud MASSARDIER/Colonel M. ILTIS
TÉLÉPHONE 04 72 84 37 24
TÉLÉCOPIE 04 72 84 37 07
COURRIEL mmassardier@sdis69.fr

Monsieur le secrétaire général
Syndicat SUD des sapeurs-pompiers professionnels et
des personnels administratifs techniques et sociaux du
SDIS du Rhône
19 avenue Debourg
69007 LYON

Mise à disposition des tenues SPF1

Monsieur le secrétaire général,

Votre courriel en date du 29 septembre 2008 relatif à la tenue des stagiaires bac pro au sein du Service départemental d'incendie et de secours du Rhône a retenu toute mon attention.

Je vous confirme qu'ils font bien l'objet d'une dotation en tenue SPF1 car ils sont tous sapeurs-pompiers volontaires.

Tout comme vous, je reste très vigilant au respect du port de la tenue uniquement par les sapeurs-pompiers.

Je vous prie d'agréer, monsieur le secrétaire général, l'expression de mes salutations distinguées.

Colonel Serge DELAIGUE
Directeur départemental